

Investissements miniers et développement durable en RD Congo: Cas de la province du Katanga

[Mining investments and sustainable development in DR Congo: Katanga province case]

Ghislain BAKANIANI LISUMBU¹ and Hervé MBAYA MUMPUNGA²

¹Professeur Associé, Département des Relations Internationales, Université de Lubumbashi, RD Congo

²Assistant et doctorant, Université de Lubumbashi, Département des Relations internationales, RD Congo

Copyright © 2017 ISSR Journals. This is an open access article distributed under the *Creative Commons Attribution License*, which permits unrestricted use, distribution, and reproduction in any medium, provided the original work is properly cited.

ABSTRACT: Mining investments and sustainable development in Democratic Republic of Congo is question that alerts disciplines like economics sciences, public international law, sociology and international relations. Democratic Republic of Congo abounds enormous potentialities in its soil and subsoil. She modified its mining exploitation methods when facilitating small scale investissements whose technology compete those of big scale investments. Preoccupation is the contribution of these investments in sustainable development in Haut-Katanga. Case study of four big scale investments and four other small scale investments inspired this study including TENKE FUNGURUME MINING, KAMOTO COPPER COMPAGNY, MINERALS AND METALS GROUP, SOCIETE D'EXPLOITATION KIPOI for small scale asian firms including. CHEMAF, RUASHI MINING for big scale, it reveals that investment is a factor of economic growth and development made possible by mining fees and taxes. On the social front, some firms rehabilitated and constructed schools. Others firms produced some achievements for instance the big ophtalmological clinic, shalina Eye Clinic. On the environment front, some firms are engaged to reduce negative impacts on environment of which toxic wastes are treated and evacuated to big highly secured bassin. In contrast, quantity of metals concentrated underground of others firms, is dangerous for very special plant species. Others again, provokes environmental problems because its factory stagnate due to lack of canalisation structure. Mining investments impact on sustainable development in Haut-Katanga, in economic, social and environment levels.

KEYWORDS: minefield, firm, development, community, environment, pollution.

RESUME: Les investissements miniers et le développement durable en RDC sont une question qui trouve sa place dans le monde scientifique, en sciences économiques, en droit international public, en sociologie et en Relations internationales. La RDC regorge d'énormes potentialités de sol et sous-sol. La révolution des méthodes d'exploitation minière laisse la place aux investissements de grande et petite taille. La tâche est de savoir la contribution de ces investissements au développement durable dans le Haut-Katanga. L'étude de cas de quatre investissements en fonction de leur taille et de leur capital, Tenke Fungurume Mining, Kamoto copper compagny, Minerals and Metals Group, société d'exploitation Kipoi pour la petite de taille, les entreprises d'origine asiatique Chemical of Africa, Ruashi Mining pour la grande taille, révèle que l'investissement constitue un facteur de croissance économique et du développement rendu possible par des redevances minières, taxes et impôts. Sur le plan social, les entreprises minières ont réhabilité et construit des écoles. Certaines ont également fait quelques réalisations, dont la plus grande est celle des cliniques ophtalmologiques shalina eye clinic.

Sur le plan environnemental, certaines entreprises réduisent les impacts négatifs des déchets toxiques sur la nature, en les traitant et les évacuant. Par contre d'autres polluent l'environnement par la grande quantité de concentration de métaux sous le sol, qui constitue un danger pour les espèces de plantes très spéciales. Des problèmes environnementaux se posent également par le fait que certaines usines ne sont pas bétonnées, les eaux stagnantes et coulantes polluent les rivières. Les investissements miniers ont un impact positif et négatif à la fois, sur le développement durable dans le Haut-Katanga, sur le plan économique, social, et environnemental.

MOTS-CLEFS: mines, entreprise, croissance, société, environnement, pollution.

1 INTRODUCTION

Dans le cadre de l'organisation du séminaire de formation civique organisé cette année à la Faculté des sciences économiques et de gestion par la Fondation Konrad Adenauer sous le thème: « Ressources naturelles et développement en RD Congo », il nous a été demandé de réfléchir sur le rapport entre investissements miniers et développement durable en RD Congo.

Il s'agit là d'une problématique qui non seulement défraie l'actualité, mais convoque aussi des réflexions au sein des disciplines telles que : les sciences économiques, le droit international public, la sociologie, les Relations internationales et autres.

En effet, les deux thématiques reviennent de plus en plus dans les recherches que mènent les chercheurs dans les disciplines précitées en cette période de mondialisation économique.

Depuis une dizaine d'années, voire plus, nous assistons à une affluence des investissements étrangers dans l'exploitation des ressources naturelles telles que le pétrole et les produits miniers.

Du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, les puissances émergentes (chinoise, indienne, brésilienne et sud-africaine) font face à des puissances traditionnelles (canadienne, australienne).

Pour ce qui est de la RD Congo, pays qui regorge d'énormes potentialités du sol et du sous-sol, cette affluence a révolutionné les méthodes d'exploitation minière en laissant la place aux investissements de petite taille dont la technologie concurrence celle des entreprises de grande taille. D'où la problématique de la contribution de ces investissements de différentes tailles au développement durable.

La République Démocratique du Congo ayant opté pour une économie libérale tempérée du type «Economie Sociale du Marché», la croissance économique et le développement reposent sur le tripartite suivant :

- 1° l'Etat fournit le cadre et l'environnement incitatifs ;
- 2° le secteur privé crée les richesses nationales et l'emploi ;
- 3° la société civile, elle, se charge de promouvoir l'homme dans toute sa dimension.

L'Etat doit jouer le rôle d'organisateur et de catalyseur des forces vives en prenant en charge les infrastructures et les investissements des industries de base et en instituant un cadre institutionnel et juridique qui assurent la protection des personnes et des biens. Le secteur privé doit s'occuper de la production de biens et services. La prise en charge de la production de biens et services se matérialise en amont par la revalorisation de la fonction-investissement. Car dit-on, la croissance économique d'une nation est fonction directe du degré des investissements atteint ! Pas d'investissement, pas de croissance semble être le postulat corollaire sine qua non¹.

En d'autres termes, il s'agira dans cette communication de dégager l'impact de ces investissements étrangers directs du secteur minier sur l'économie, le social et l'environnement.

Cependant, nous ne pouvons démontrer l'impact de ces investissements directs étrangers du secteur minier en RD Congo, si nous ne présentons pas au préalable les termes de référence de notre sujet à savoir : Les IDE miniers et le

¹ Exposé de motif de la Loi n° 004/2002 portant code des investissements de la RD Congo du 21 Février 2002.

Développement durable. Il s'agit ici de préciser à votre intention le sens et le contenu des notions précitées et d'analyser la contribution de ces investissements sur les trois composantes du développement durable.

Ainsi, pour des raisons de concision, nous nous sommes limités à la Province du Katanga et la période allant de 2002 à nos jours va nous servir pour comprendre le rapport IDE et Développement durable. En effet, l'année 2002 coïncide avec l'adoption par le parlement et la promulgation par le président de la République du Code minier; tandis qu'en 2014 le phénomène continue.

Une conclusion sera tirée dans laquelle nous allons suggérer quelques pistes de solution pour une gestion renforcée des ressources naturelles de la RD Congo.

2 PRÉCISIONS SÉMANTIQUES

2.1 INVESTISSEMENT

Un investissement est une dépense ayant pour but de modifier durablement le cycle d'exploitation de l'entreprise. Investir revient pour celui qui s'y décide à renoncer à une consommation immédiate pour accroître ses recettes futures.

L'investissement est l'instrument par excellence de la croissance économique, en ce sens qu'il permet de multiplier les richesses, avec comme avantage de multiplier les ressources économiques. Au niveau d'une nation, l'investissement augmente la richesse nationale, le produit national ou le revenu national.

L'investissement, qui était au départ national, devient investissement direct étranger par son implantation dans un pays d'accueil.

L'investissement peut être qualifié de²:

- productif : à double sens :
 - soit renvoie à l'idée qu'il s'agit d'un investissement de nature directement productive,
 - soit renvoie à l'idée de l'efficacité de son rendement : la valeur cumulée des biens et des satisfactions obtenues est supérieure voire très supérieure au coût investi.
- non directement productif (voire improprement qualifié d'improductif): il concerne des biens et des services d'utilité publique (écoles, hôpitaux, etc.).
- matériel : il se traduit par la création d'un bien ou actif réel (un bien de production, par exemple).
- immatériel : il concerne des services : formation, recherche-développement, innovation, marketing, technologies de l'information, publicité, etc., susceptibles d'apporter un développement futur.
- financier : il doit être considéré à part compte tenu de ce que sa finalité est de rechercher une contrepartie (placement) ou à plus ou moins long terme un gain financier (plus-value).
- stratégique, lorsqu'il est jugé essentiel pour la survie ou l'avenir de l'investisseur.

Dans sa décision d'investir, l'entrepreneur compare le coût de l'investissement et la somme des valeurs, actualisées et pondérées par les risques, des rentrées de trésorerie obtenues grâce à l'investissement. Le projet d'investissement sera réalisé si, selon l'analyse keynésienne, l'efficacité marginale du capital désigne le taux de rendement interne de l'investissement. Elle sert de taux d'actualisation des recettes tirées de l'investissement. À savoir, l'investissement est d'autant plus important que le taux d'intérêt soit faible. Pour Keynes, « l'investissement dépend de la comparaison entre l'efficacité marginale de l'investissement et le taux d'intérêt pratiqué sur le marché des capitaux »³. La décision de réaliser l'investissement est justifiée. Il peut être financé soit à partir de fonds dont dispose l'entreprise, soit à partir d'emprunt dont le coût est inférieure au taux de rendement de l'investissement.

² Avinash Dixit & Robert Pindyck., *Investment Under Uncertainty*, Princeton Univ. Press, 1994

³ *Ibidem*.

Dans l'analyse macro-économique, le terme d'investissement est réservé à la seule création de biens capitaux nouveaux (machines, immeubles...). Pour Keynes, « l'investissement dépend de l'efficacité marginale du capital et du taux d'intérêt ». En fait, les dépenses en biens d'investissement dépendent principalement de deux variables :

- le rendement attendu de l'investissement, dit "efficacité marginale du capital",
- le taux d'intérêt i ou coût d'emprunt contracté pour financer l'acquisition de biens d'investissement.

Pour une efficacité marginale donnée, l'investissement apparaît comme une fonction décroissante du taux d'intérêt. Le niveau du taux d'intérêt est donc la variable incitatrice ou désincitatrice privilégiée du processus d'investissement. Dans l'analyse keynésienne, l'investissement est considéré comme autonome, c'est-à-dire indépendant du revenu. Avant toute chose, le dirigeant doit faire tout d'abord son métier en resituant l'investissement dans la stratégie d'entreprise et l'organisation d'entreprise. À défaut, il risque de prendre des décisions hâtives en matière de moyens mais sans chemin pertinent et/ou dans une facilité trompeuse qui juge inutile la nécessité de cette réflexion. Avant d'engager ses ressources propres à l'investissement, l'entreprise doit en effet examiner toutes les solutions possibles pour financer son besoin de financement : autofinancement, recours à l'emprunt, leasing, aides publiques, augmentation de capital ou financement par prélèvement sur fonds propres. Ces sources de financement peuvent être combinées.

Il faut aussi noter que les investissements peuvent aussi être financés par cession d'actifs, (dans l'hypothèse où l'entreprise désinvestit dans le cadre d'une stratégie de réorientation ou de recentrage de ses activités). Le législateur offre des possibilités de réduction d'impôt sur le revenu et impôt de solidarité sur la fortune (ISF) pour les particuliers qui investissent dans les PME. La PME doit répondre à des critères quantitatifs (exemple CA < 50M€, emploi de moins de 250 salariés) et à la définition de PME communautaire.

On parle de mal-investissement lorsque l'investissement est inadéquat : trop élevé (surinvestissement), trop faible (sous-investissement), ou les deux à la fois (c'est-à-dire: mal orienté).

« La décision d'investir ou de ne pas le faire, est toujours une forme de pari sur l'avenir : il n'est donc pas étonnant de rencontrer des investissements inadéquats. Lorsqu'une accumulation d'investisseurs se trouvent commettre la même erreur, plus ou moins simultanément, celle-ci peut générer -au niveau macro-économique, dans une filière d'activité ou dans une zone géographique - des situations pouvant aller de la simple récession à la crise économique de plus grande ampleur ». (Voir l'analyse du cycle économique)⁴.

En régime d'économie libre, la variable essentielle en la matière est le taux d'intérêt : Trop élevé, il rend impossible l'investissement même dans des projets a priori rentables ; trop bas, il favorise l'investissement dans des projets à la rentabilité trop faible. Des agents économiques trop optimistes peuvent surinvestir et créer des capacités de production excédentaires par rapport à la demande effective exprimée par le marché. À l'échelle d'un pays, ou d'une branche d'activité, l'insuffisance constatée des débouchés par rapport à l'offre ainsi créée va provoquer un effet déflationniste et la faillite des entreprises marginales (celles dont le prix de revient est le plus élevé).

Après cette brève précision sur la notion d'investissement, voyons ce qu'est l'investissement direct étranger.

2.2 INVESTISSEMENT DIRECT ÉTRANGER

Nous pouvons définir l'investissement direct étranger (IDE) comme un capital dans la propriété d'actifs réels pour implanter une filiale à l'étranger ou pour prendre le contrôle d'une firme étrangère existante. Néanmoins, l'implantation d'une filiale à l'étranger ou l'acquisition d'une filiale déjà existante ne constituent pas les seuls cas de figure. En effet, les accords de licence, la sous-traitance, le franchisage, les contrats de gestion font partie des nouvelles formes d'investissements directs.

« Les investissements directs à l'étranger (IDE) sont le moyen de l'internationalisation des firmes. Ils consistent en des achats de titres d'entreprises par des agents non-résidents afin d'obtenir un intérêt durable et la capacité d'exercer une influence dans la gestion»⁵. Ils peuvent prendre la forme d'une création d'entreprise, du rachat d'une entreprise existante, ou encore d'une simple prise de participation dans le capital d'une entreprise, à condition que cela permette d'obtenir un

⁴ <https://fr.wikipedia.org/w/index.php?title=Investissement&oldid=126127375> consulté le 21 juillet 2016.

⁵ OCDE, *Définition de référence des investissements directs internationaux*, 4ème édition, Paris, 2008.

pouvoir de décision effectif dans la gestion. Ainsi, la création par Danone d'une filiale en Chine (avec un partenaire chinois) est un IDE pour Danone (ce qui va se traduire par une sortie de capitaux de France et une entrée de capitaux en Chine).

Plus précisément, d'après la définition du FMI, les IDE connaissent quatre formes⁶ :

- La création d'une entreprise ou d'un établissement à l'étranger ;
- L'acquisition d'au moins 10 % du capital social d'une entreprise étrangère déjà existante ;
- Le réinvestissement de ses bénéfices par une filiale ou une succursale située à l'étranger ;
- Les opérations entre la maison mère d'une firme transnationale et ses filiales (souscription à une augmentation de capital, prêts, avances de fonds, etc.).

Les IDE proviennent presque exclusivement des pays riches (OCDE), même si la zone asiatique a vu sa part multipliée par 14 au cours de la décennie 1990. Dans l'OCDE, les principaux pays investisseurs étaient les Etats-Unis, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, l'Allemagne, la France et le Japon. En Asie, hormis le Japon, les principaux pays investisseurs étaient la Corée du sud, la Chine, Singapour et la Thaïlande. Les flux d'IDE se sont développés nettement plus vite que les échanges commerciaux. Ils ont été multipliés par près de 5 entre 1984 et 1996.

Si les IDE proviennent pour l'essentiel des pays riches, ils leur sont aussi majoritairement destinés : la demande mondiale étant concentrée dans ces pays, il est normal qu'ils suscitent de nombreux investissements. Cependant, l'asymétrie est ici moins forte que pour l'origine des IDE, parce que l'Asie et, dans une moindre mesure, l'Amérique Latine reçoivent une part de plus en plus grande des IDE. à l'intérieur de ces zones, les IDE sont concentrés sur quelques « pays émergents » (Chine, Brésil, Argentine), dont la croissance rapide attire les investisseurs.

Les IDE sont encore le moyen pour les firmes d'internationaliser leur processus de production. C'est donc par les IDE que se réalise la « mondialisation productive ». La décision d'investir à l'étranger est généralement motivée par la recherche d'une fiscalité avantageuse, la qualité des infrastructures ou le niveau de qualification et/ou de coût des travailleurs du pays d'accueil et les « effets d'agglomération » (les entreprises s'implantent à proximité d'autres entreprises). En revanche, la volonté de contourner des droits de douanes ou d'économiser les coûts de transports semble peu importante.

Pour les pays d'accueil, les IDE sont, comme les investissements en général, un facteur de croissance (effet sur la demande globale, mais aussi effets sur les capacités de production).

Dans les vieux pays industriels, les IDE peuvent être un moyen de relancer l'activité des régions industrielles en déclin, ce qui incite les Etats et les collectivités locales à développer leur attractivité aux yeux des investisseurs étrangers.

Pour les pays en développement, dans un contexte où l'essentiel du commerce mondial est réalisé par les entreprises multinationales, les IDE sont un moyen de s'insérer dans la mondialisation et de stimuler les exportations. Les IDE sont aussi un moyen de bénéficier de « transferts technologiques » : les investisseurs étrangers amènent avec eux des procédés de production innovants, des méthodes d'organisation performantes et des savoir-faire qui se diffuseront progressivement à l'ensemble du pays et dopent sa productivité. Le pays d'accueil aura ainsi bénéficié du progrès technique sans avoir eu à le financer.

Pour le pays d'origine, les effets sont plus difficiles à évaluer : si l'IDE correspond à une délocalisation, il peut y avoir, au moins dans l'immédiat, des suppressions d'emplois ; si l'IDE correspond à une implantation qui aurait pu être faite dans le pays d'origine mais qui ne l'est pas, ce n'est pas non plus favorable à l'emploi. Cependant, à plus long terme, les IDE peuvent générer des exportations pour le pays d'origine et une demande supplémentaire en provenance du pays d'accueil de l'IDE⁷.

Etant donné que le secteur de notre étude est celui des mines, nous faisons remarquer avec Gisèle Belém que les IDE sont « la forme généralement adoptée par les investissements miniers ». Cependant, ces IDE se présentent sous différentes tailles: les multinationales, les entreprises étrangères étatiques, les entreprises étrangères non listées, les entités non traditionnelles et les juniors.

⁶ Chédor, S., et Mucchielli, J-L., « Implantation à l'étranger et performance à l'exportation. Une analyse empirique sur les implantations des firmes françaises », *Revue Économique*, vol. 49, n°3, 1998, pp. 617-628

⁷ Fontagné, L., et Pajot, M., « Investissement direct à l'étranger et échanges extérieurs : un impact plus fort aux États-Unis qu'en France », *Économie et Statistique*, n° 326-327, 1999, pp. 71-95

Aussi, se présentent-ils sous plusieurs formes: investissements directs étrangers d'installation, investissements directs dans les installations existantes, les fusions et acquisitions ainsi que les négoce des concessions.

Après ces tours d'horizon sur le premier thème qui est l'investissement direct étranger, voyons à présent ce qu'il en est du développement et de son évolution au développement durable, notre second thème.

2.3 LE DÉVELOPPEMENT

Dans la construction de la pensée du développement, croissance économique et développement étaient pris comme des synonymes. Le développement signifiait l'obtention d'une croissance économique significative sur une longue période. Ainsi Rostow, dans les étapes de la croissance économique, définit le processus universel de développement des nations à partir de la croissance. Ceci dit, le développement était réduit à sa seule dimension économique.

Par ailleurs, François Perroux va distinguer la croissance et le développement. Il considère la croissance comme « l'augmentation soutenue, pendant une ou plusieurs périodes longues, d'un indicateur de dimension: pour une nation, le produit global net en termes réels »

Le programme des Nations unies pour le développement (PNUD) définit le développement comme le fait d'« élargir l'éventail des possibilités offertes aux hommes »⁸. Jevons n'avait-il pas souligné, lors de la première révolution industrielle, que « la croissance économique est exponentielle alors que les ressources énergétiques (charbon) sont épuisables? Il a mis l'accent sur le caractère épuisable des ressources pour fonder son approche de durabilité.

MAIS QU'EN EST-IL DU DEVELOPPEMENT DURABLE?

2.4 LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plusieurs définitions sont données du développement durable en commençant par celle devenue célèbre du Rapport Brundtland, à savoir: « un développement qui répond aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs », mettant ainsi une rupture entre le développement et le développement durable. Pour notre part, nous retenons avec Natalia Zagravu que « le développement durable comporte trois dimensions: 1) la durabilité économique, qui consiste à maintenir les investissements à des taux suffisants afin de conserver les stocks de capital; 2) la durabilité environnementale, qui consiste à bien gérer et à recycler les ressources naturelles par l'environnement; 3) la durabilité sociale, qui vise à promouvoir la justice sociale et à favoriser le bien-être de l'ensemble de la population. Ainsi, le développement durable est un processus d'équilibre à conquérir à partir de ces trois piliers ». Cet effort s'inscrit dans une logique processuelle.

Après avoir circonscrit nos deux thèmes Investissements et développement durable, il sied de relever que la problématique du rapport de ces deux variables trouve un intérêt dans le contexte de la mondialisation. En effet, la libéralisation des marchés a occasionné le contrôle des marchés miniers par les IDE pour accroître leurs gains de productivité. Toutefois, cette recherche effrénée de profit n'est pas sans conséquences sur les dimensions du développement durable qui sont économique, sociale et environnementale.

A ce propos, plusieurs auteurs ont eu à débattre sur cette question. Le débat tourne autour de deux thèses à savoir: celle qui soutient que les différentes composantes du développement durable sont garanties par les actions des IDE, et l'autre qui, en revanche, la nuance.

Parmi les tenants de la première thèse fondée sur la dimension économique, Gisèle Belém note en effet que « le lien entre extraction minière et développement durable s'expliquerait par la gestion efficace des ressources issues de l'exploitation ». L'Extractive Industry Review abonde dans le même sens, évoquant la perspective que « la richesse générée soit administrée dans un contexte transparent ».⁹

⁸ Vernon, R., « *International Investment and International Trade in the Product Cycle* », *Quarterly Journal of Economics*, Vol 80, mai 1966, pp. 190-207

⁹ Gisèle Belém cité par Bloom, N., Kretschme, T., et Van Reenen, R., « *Work Life Balance, Management Practices and Productivity* », in R. Freedman et K. Shaw (eds.), *International Differences in Business Practices and the Productivity of Firms*, NBER: University of Chicago, 2008

Sur la dimension sociale, Christiansen H. et Ogutou M. soulignent que « du point de vue social, l'on s'attend à un impact positif sur le capital humain parce que les entreprises transnationales sont mieux à même de fournir de la formation et de l'éducation, facteurs d'accroissement du capital humain. Mais tel n'est pas le cas pour tous les IDE qui, malgré les avantages fiscaux, se soucient moins des conditions de vie des populations locales, comme le note Mani Kamara. Enfin, sur le plan environnemental, Gisèle Belém soutient qu'« il est admis que les IDE, forme générale adoptée par les investissements miniers, ont un fort potentiel de réduction des problèmes environnementaux parce que les entreprises étrangères disposent des technologies modernes « propres » comparativement aux locales. » Cependant, dans certains pays comme le Mali, l'expérience a démontré que l'exploitation minière par les IDE a des effets dommageables sur la protection de l'environnement, comme l'a relevé Mani Kamara.

Pour clore ce débat, si l'on se réfère à Gisèle Belém, « la situation d'équilibre entre les trois pôles et donc le contenu opérationnel du développement durable dépendent donc des rapports de forces entre acteurs. Dans ces conditions la poursuite d'un développement durable nécessite non seulement une approche hiérarchisée des composantes du concept, mais également un cadre d'opérationnalisation favorisant cette hiérarchisation dans un contexte d'inégalité des acteurs et de divergences des intérêts en présence».

3 INVESTISSEMENT MINIER ET DEVELOPPEMENT DURABLE EN RD CONGO (HAUT-KATANGA)

En RDC Congo et particulièrement dans la province du Haut-Katanga, le rapport IDE et Développement durable sera perçu à partir de l'étude des cas de 4 investissements de grande taille et de 4 de petites tailles en fonction de leur capital investi. Ainsi sont considérées les entreprises occidentales Tenke Fungurume Mining (TFM), Kamoto copper company (KCC) pour la grande taille et Minerals and Metals Group (MMG), Société d'exploitation Kipoi sprl (SEK) pour la petite taille. Les entreprises asiatiques CHEMAF, RUASHI MINING pour la grande taille et CONGO LOYAL WILLS, CONGO DONG FONG pour la petite taille dans l'application de leurs EIE et leurs PGEP.

3.1 SUR LE PLAN ÉCONOMIQUE

« L'investissement se révèle être le facteur par excellence de la croissance économique et du développement qui consiste dans l'augmentation des grandeurs économiques. La croissance économique suppose elle-même des changements majeurs de structure et d'importantes modifications correspondantes dans les conditions institutionnelles »¹⁰ et sociales du pays.

L'essentiel de la contribution des IDE minier sur l'économie est fait des impôts, taxes et redevances minières.

Les paiements déclarés en 2009 par les entreprises minières de grande taille Chemaf, Ruashi Mining, TFM, KCC est respectivement à la DGI¹¹ (Direction générale des impôts): USD 684.341, 539.308 et 379.502; à la DGRAD¹² (Direction générale des recettes administratives et domaniales): USD 10.666.455, 11.840.732 et 2.102.420, et enfin à la DGDA¹³ (Direction générale des douanes et accises): USD 26.920.587, 16.421.859 et 36.393.130.

Pour ce qui est de la redevance minière versée en 2012, TFM a payé USD 25.985.410,46 pour un tonnage annuel de 141997,2 cathode de cuivre et 62061,08 d'hydroxyde de cobalt; RUASHI MINING: USD 5.235.381,08 pour un tonnage de 141.997,2 de cathodes de cuivre et 62061,08 d'hydroxyde de cobalt; CHEMAF: USD 2.773.303,53 pour 10.513,75 tonnes de cathodes de cuivre, 795 tonnes de carbonate de Cobalt, 2.747,35 d'hydroxyde de cobalt et 1.309 tonnes de concentré d'étain; et enfin KCC: USD 12.310.788,2 pour un tonnage de 98.853,544 de concentré de cuivre, 41.631,72 de cathodes de cuivre, 2.152,4595 de cobalt et 19.740,88 de nodules de cuivre.

Les entreprises de petite taille, quant à elles, relativement à leurs versement aux régies financières, semblent faibles: en 2008 CONGO DONG FONG n'a rien payé à la DGI, la DGRAD et la DGDA; CONGO LOYAL a déclaré USD 161.340 à la DGI et 507.179 à la DGRAD, les données étant indisponibles pour SEK.

Pour ce qui est de la redevance, CDM a payé USD 4.349.333,47 pour un tonnage de 31.988 de concentré de cobalt, 25.768 de cathodes de cuivre, 2.256,8 d'hydroxyde de Cobalt et 1.082,1 math. De cuivre.

¹⁰ Exposé de motif de la Loi n° 004/2002 portant code des investissements de la RD Congo du 21 Février 2002.

¹¹ DGI/RDC, rapport sur le paiement déclaré des entreprises minières, 2009.

¹² DGRAD/RDC, paiements déclarés annuels, 2009.

¹³ DGDA/RDC, déclaration douanière annuelle, 2009.

3.2 SUR LE PLAN SOCIAL

3.2.1 L'INVESTISSEMENT AGIT SUR L'OFFRE¹⁴

a) Investir permet d'augmenter l'offre et donc permet la croissance économique.

L'investissement matériel, qui correspond à la formation brute de capital, va permettre à l'entreprise de disposer de plus de facteur capital fixe et donc de produire plus. En fonction du type d'investissement l'effet peut être différent: l'investissement d'expansion (appelé également investissement de capacité) va augmenter la capacité de production de l'entreprise, alors que l'investissement de modernisation (= investissement de productivité) va viser à accroître la productivité. L'investissement de remplacement quant à lui ne va pas contribuer sensiblement à la croissance économique car il renouvelle à l'identique le capital.

L'investissement immatériel notamment en recherche et développement permet la création de nouveaux produits (nouvelles technologies, nouveaux matériaux...). Ces innovations de produit peuvent certes se substituer à d'autres, mais peuvent aussi entraîner une production nouvelle. L'investissement est donc le vecteur du progrès technique, source de croissance économique. La thèse schumpétérienne va dans ce sens puisqu'elle incite à l'innovation aux travers des investissements, en expliquant que les innovations de produit sont à l'origine de l'amélioration de la compétitivité prix et hors prix.

b) Investir permet d'augmenter la productivité.

L'investissement permet d'augmenter la productivité : L'investissement en nouvelles machines plus performantes et l'investissement immatériel en (source d'innovations de procédés) sont des moyens d'augmenter la productivité = intensité capitalistique

L'investissement public permet d'améliorer l'environnement favorable à l'offre : infrastructures routières, éducation, recherche fondamentale. Ces deux dernières dépenses sont sources de gains de productivité.

Les gains de productivité permettent de produire plus mais aussi de réduire les coûts de production et les délais. Cela permet d'augmenter la compétitivité prix de l'entreprise et du pays et donc d'augmenter les parts de marché et la production.

3.2.2 L'INVESTISSEMENT AGIT SUR LA DEMANDE GLOBALE

a) Investir permet d'augmenter la demande qui s'adresse aux entreprises et donc permet la croissance économique

L'augmentation de la productivité permet d'augmenter les revenus (du capital et du travail) et de baisser les prix. Ce double phénomène permet une hausse de la demande en biens de consommation grâce à la hausse du pouvoir d'achat et la hausse des exportations. La demande globale augmentant, les entreprises vont devoir produire plus.

b) Investir a un effet multiplicateur sur la production et les revenus et donc sur la croissance économique

L'effet de l'investissement ne s'arrête pas là, car un supplément d'investissement agit sur la demande par l'intermédiaire du multiplicateur (théorie mise en évidence par KEYNES qui ne faut pas confondre avec « l'accélérateur », qui traite des effets de la demande sur l'investissement, et selon lequel une petite variation de la demande, produit une grande variation de l'investissement). Pour expliquer ce phénomène, prenons l'exemple d'une entreprise qui investit 100 dollars, avec lesquels elle achète des machines à une autre entreprise. Pour cette entreprise, cela fait 100 dollars de revenus, qui vont être redistribués sous forme de revenus. Les travailleurs et les capitalistes, qui reçoivent les 100 dollars, en épargne une partie (20%) et en consomme 80%. Ils achètent des biens et des services à d'autres entreprises, donc ils dépensent les 80 dollars qui vont constituer 80 dollars de revenus pour des producteurs des biens et services qui seront également dépensés à hauteur de 80%...

En période de récession, l'État peut mener une politique de relance de la croissance économique par une politique d'investissements, en espérant agir sur l'effet multiplicateur. Cette politique sera efficace que s'il y a consommation des nouveaux revenus. Keynes considère l'épargne comme une fuite du circuit.

¹⁴ Royer Bernard, M., *investissement socialement responsable*, éditions Arnaud franel, 2009.

L'investissement contribue donc à la croissance économique par son action sur l'offre en accroissant la production et/ou en l'améliorant, par son action sur la demande en augmentant la demande de biens de production, et en permettant une augmentation de la demande des biens de consommation de la part des salariés, embauchés pour produire ces nouvelles machines. Mais qu'arrive-t-il lorsque l'investissement chute brutalement ? Ces phénomènes ne seraient-ils pas amplifiés négativement ?¹⁵

D'après la Commission européenne, l'investissement social est l'une des fonctions du système de protection sociale (European Commission, 2013). Il doit « renforcer les capacités des personnes et le soutien à leur participation dans la société et au marché du travail ». Autrement dit, l'investissement social englobe les politiques permettant de préparer les individus aux difficultés qu'ils vont rencontrer tout au long de leur vie, au lieu de réparer les conséquences. L'accueil collectif des très jeunes enfants (moins de 3 ans) est souvent cité en exemple d'une stratégie d'investissement social. En effet, comme le montrent les travaux de James Heckman, prix Nobel d'économie, l'accueil collectif des très jeunes enfants permet d'améliorer le développement des capacités cognitives facilitant ensuite l'insertion sur le marché du travail. La formation tout au long de la vie est également un pan important d'une stratégie d'investissement social.

La définition d'investissement social proposée par la Commission européenne est large et peut englober toute une variété de dépenses de protection sociale. Kvist propose une définition quelque peu différente : l'investissement social correspond « aux politiques qui permettent d'améliorer ou d'apporter davantage de compétences/connaissances aux individus et de les utiliser et entretenir ». De Deken est le premier à fournir une liste de dépenses de protection sociale devant être intégrées dans un indicateur d'investissement social et pouvant servir de schéma à son élaboration.¹⁶

En revenant sur notre objet d'étude nous trouvons que les entreprises de grande taille TFM, KCC, RUASHI MINING et CHEMAF ont fait des réalisations aussi bien à l'intérieur qu'en dehors de leurs périmètres d'exploitation. Pour ce qui est des entreprises occidentales, TFM a réalisé sur le plan de l'éducation des masses la réfection et la construction de trois écoles à Tenke et à Fungurume et trois autres écoles ont été construites dans les villages de relocalisation et les populations avoisinantes. Des écoles secondaires ont été également réfectionnées comme l'institut Lupeto. L'accès à l'eau potable est assuré à l'intérieur de sa concession: 5 robinets à Fungurume et 5 autres à Tenke. Un centre de santé a été construit à Amoni et un autre à Kiboko. Les paysans bénéficient d'un encadrement dans sa concession par un financement en engrais et autres intrants, et un accompagnement par un agronome. KCC compte aussi à son actif beaucoup de réalisations dans le secteur de l'éducation: des écoles primaires ont été construites à Walemba, à Mupandja et à Kamanyola; des écoles secondaires réhabilitées comme le collège Jean XXIII, l'Athénée de Kolwezi et l'école secondaire NURU de l'Eglise méthodiste unie. Dans le domaine de la santé, cinq puits ont été forés et équipés dans la cité de Mutoshi et un hôpital a été construit à Kamoto.

Les entreprises occidentales de petite taille ont elles aussi fait des réalisations. MMG soutient l'éducation des enfants dans le voisinage de la mine: deux écoles ont été construites et équipées en 2008 à Kinsevere et à Mwombo mwewa. Environ 1300 élèves y sont inscrits chaque année. Deux salles de classes ont été construites à Sela pour un montant de 22.000 USD. Au cours de l'année 2008, MMG avait construit une clinique. SEK aussi a construit une école moderne et placé des bornes fontaines.

Les entreprises asiatiques de grande taille ont elles aussi été remarquables dans le domaine du social. CHEMAF a construit trois écoles de 15 salles de classes, octroyé des bourses d'étude à certains étudiants de l'Université de Lubumbashi. Elle a offert de l'équipement technique de laboratoire à la même université. Aussi 4 transformateurs d'au moins 400 Kilowatts ont-ils été donnés pour la fourniture en électricité. Au niveau de la santé, les opérations et les soins gratuits de malformation de lèvre (Bec de lièvre) et les soins ophtalmologiques sont dispensés à travers toute la province du Katanga par le biais de son dispositif Shalina Eye Clinic. Concernant RUASHI MINING, elle approvisionne la commune de RUASHI en eau potable et a fourni à la même commune deux transformateurs pour résoudre le problème d'énergie électrique.

Quant aux entreprises asiatiques de petite taille, aucune action d'éclat n'a été enregistrée pour CONGO LOYALS WILLS, tandis que pour CONGO DONG FONG les actions sociales se confondent aux besoins de son fonctionnement. Quant à CDM, afin de répondre aux besoins en eaux et en énergie électrique pour le bon fonctionnement de son usine, elle recourt à deux puits localisés à quelques mètres de l'usine.

¹⁵ Hübler, M., et Keller, A., « Energy Savings via FDI? Empirical Evidence from Developing Countries. *Environment and Development Economics* », *Cambridge Journals*, vol 15 n°1, pp. 59-80, 2010

¹⁶ OCDE, *L'investissement direct au service du développement : Optimiser les avantages, Minimiser les coûts*, Paris, 2002

Après ce développement du social des entreprises minières, voyons ce qu'elles font sur l'environnement.

3.3 SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL

Concernant les entreprises occidentales de grande taille, TFM s'est engagé à réduire les impacts négatifs sur l'environnement (eau, sol et air). Les effluents sont traités et évacués vers un grand bassin dont le fond est recouvert d'une membrane qui empêche tout contact avec le sol. L'eau est traitée et renvoyée vers l'usine. KCC par contre enregistre beaucoup de plaintes de la part de la population, qui l'accuse d'être auteur des fissures dans les maisons de Musonoi et de la pollution de la rivière Luilu. En 2011, Lors de notre visite, un système de drainage des effluents avait été installé, permettant de renvoyer les rejets vers l'ancienne usine de Mupine.

Pour ce qui est des entreprises occidentale de petite taille, l'investissement MMG est si cossaient que la quantité de concentration des métaux sous le sol est un danger pour les espèces de plantes très spéciales. L'université de Lubumbashi avec l'appui d'Anvil Mining (ancienne structure de MMG) s'est embarquée sur un programme unique en son genre de surveillance et de protection pour sauver les plantes cuivreuses endémiques trouvées sur et autour de Kinsevere.

SEK présente des problèmes environnementaux: son usine n'est pas bétonnée, les eaux y stagnent par manque de structure de canalisation. L'entreposage des minerais pose un sérieux problème, car il se fait à même le sol avec le risque de la dégrader. Le bassin de décantation des eaux usées de lavage des minerais n'est pas couvert de géo-membrane¹⁷.

Les entreprises asiatiques de grande Taille CHEMAF et RUASHI MINING posent également des problèmes environnementaux sérieux. Les prélèvements des échantillons d'eaux résiduelles des activités minières et industrielles de CHEMAF récoltés à la sortie des usines au niveau de l'institut Njanja de la SNCC renseignent la présence de plusieurs éléments chimiques. Aussi les poussières intérieures dans les quartiers de Tshiamilemba et Kabetsha ont-elles une grande concentration des métaux.

RUASHI MINING, pour sa part, est à la base de la déforestation de la forêt claire type miombo. Les espèces animales ou végétales qui existaient n'ont pas été protégées. Aussi aucune mesure de remise en l'état de cette espèce n'est perceptible.

Pour ce qui est des entreprises asiatiques de petite taille, CONGO DONG FONG fait l'objet de plusieurs accusations provenant de la population à cause de la pollution dont il est l'auteur. Le cas des étangs le long de la rivière Kamisepe est éloquent.

Après ce panorama, faisons remarquer que les EIE (études d'impact environnemental) et PGEP (le plan de gestion environnemental de projet) de ces entreprises ne sont pas toujours accessibles ni aux services étatiques ni aux chercheurs. Plusieurs barrières expliquent cela, notamment la langue utilisée dans la rédaction du document (TFM, MMG) qui est en anglais, les barrières politiques liées aux bailleurs de fonds au niveau international (FMI, Banque Mondiale) et national, par l'implication des autorités dans la gestion des entreprises et, enfin, les barrières de compétences des services commis au secteur minier dans leur évaluation.

4 CONCLUSION

Le rapport entre IDE minier et développement durable, comme nous venons de le démontrer dans l'étude des cas en fonction de la taille et l'origine des investissements, se résume en termes de leur contribution sur les plans économique (impôts, taxes et redevance), social (écoles, création de bornes fontaines) et environnemental (les mécanismes internes de protection de l'environnement en rapport avec la technologie d'exploitation). Mais certaines barrières politiques, linguistiques et de compétences, selon le contexte de la signature du contrat, diminuent le niveau de contribution des investissements sous examen au développement durable. Ainsi, les services de l'Etat, les organisations de la société civile et les communautés riveraines ont du mal à apprécier cette contribution des entreprises minières qui doit être endogénéisée dans une synergie d'ensemble. Rappelons que l'objectif de l'investissement privé étranger n'est pas le développement du pays d'accueil, mais la réalisation de son profit.

Le développement durable est un objectif de politique publique qui ne peut être laissé à la seule appréciation des entreprises privées.

¹⁷ Leonard, H.J., *Pollution and the Struggle for the World Product*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988

D'où la nécessité d'un arbitrage entre les objectifs économiques et les objectifs politiques. A cette fin, l'existence d'un plan stratégique de développement durable du Katanga serait une référence générale de base, dans laquelle les IDE devraient intégrer leurs contributions économiques, sociales et environnementales.

REFERENCES

- [1] Avinash Dixit & Robert Pindyck., *Investment Under Uncertainty*, Princeton Univ. Press, 1994
- [2] Gallagher, K., et Zarsky, L., *The Enclave Economy*, MIT Press, 2007
- [3] Johnstone, N., *Environmental Policy and Corporate Behaviour*, Edward Elgar Publishing, 2007
- [4] Leonard, H.J., *Pollution and the Struggle for the World Product*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988
- [5] Royer Bernard, M., *investissement socialement responsable*, éditions Arnaud franel, 2009.
- [6] Vernon, R., « International Investment and International Trade in the Product Cycle », *Quarterly Journal of Economics*, Vol 80, mai 1966, pp. 190-207
- [7] Levinson, A., « Environmental Regulations Sand Manufacturers' Location Choices: Evidence from the Census of Manufactures », *Journal of Public Economics*, vol. 61, n°1, 1996
- [8] Chédor, S., et Mucchielli, J-L., « Implantation à l'étranger et performance à l'exportation. Une analyse empirique sur les implantations des firmes françaises », *Revue Économique*, vol. 49, n°3, 1998, pp. 617-628
- [9] Fontagné, L., et Pajot, M., « Investissement direct à l'étranger et échanges extérieurs : un impact plus fort aux États-Unis qu'en France », *Économie et Statistique*, n° 326-327, 1999, pp. 71-95
- [10] Neumayer, E., « Pollution Havens : An Analysis of Policy Options for Dealing with an Elusive Phenomenon », *The Journal of Environment Development*, vol 10, n°2, pp. 147-177, juin 2001
- [11] Alfaro, L., « Foreign Direct Investment and Growth : Does the Sector Matter ? », *Harvard Business School*, avril 2003
- [12] Martins, P., « Do Foreign Firms really pay higher Wages? Evidence from different Estimators », *IZA Discussion Paper Series*, n°1388, novembre 2004
- [13] Malchow-Moller, N., Markusen, J., et Schjerning, B., « Foreign Firms, Domestic Workers », *NBER Working Paper*, n°13001, 2007
- [14] Bloom, N., Kretschme, T., et Van Reenen, R., « Work Life Balance, Management Practices and Productivity », in R. Freedman et K. Shaw (eds.), *International Differences in Business Practices and the Productivity of Firms*, NBER: University of Chicago, 2008
- [15] OCDE, *Définition de référence des investissements directs internationaux*, 4ème édition, Paris, 2008.
- [16] Hübler, M., et Keller, A., « Energy Savings via FDI? Empirical Evidence from Developing Countries. Environment and Development Economics », *Cambridge Journals*, vol 15 n°1, pp. 59-80, 2010
- [17] OCDE, *L'investissement direct au service du développement : Optimiser les avantages, Minimiser les coûts*, Paris, 2002
- [18] Loi n° 004/2002 portant code des investissements de la RD Congo du 21 Février 2002.
- [19] DGI/RDC, rapport sur le paiement déclaré des entreprises minières, 2009.
- [20] DGRAD/RDC, paiements déclarés annuels, 2009.
- [21] DGDA/RDC, déclaration douanière annuelle, 2009.
- [22] <https://fr.wikipedia.org/>